



Article publié le mercredi 22 novembre 2023

# Appel à communications. « Les lieux du patrimoine : les fonds locaux à l'épreuve du territoire ». Colloque 2025

**Pour les professionnels des bibliothèques\*, la définition d'un fonds local revêt une réalité toujours complexe, car bien souvent multiple et mouvante. Si une définition unique semble peu envisageable voire pertinente, il est néanmoins possible de s'entendre sur le fait qu'un fonds local constitue un ensemble de documents intéressant un territoire.**

Mis en regard des projets et missions des établissements, leurs aires géographiques peuvent s'étendre de la commune au bassin de vie, du département à la région, etc. Le fonds local, à portée encyclopédique, a ainsi pour vocation à couvrir l'ensemble des domaines de la connaissance d'un territoire donné et témoigne de ses évolutions historiques.

Le terme de fonds local recouvre en tout cas des réalités documentaires bien différentes, aux logiques parfois contraires, qu'il soit fonds de prêt, documentaire, de « référence » ou encore patrimonial.

Aussi, il ne serait pas envisageable de penser un fonds local type, ni par la taille, ni par la nature des documents, ni par les centres d'intérêt, ni par le territoire couvert.

La littérature professionnelle s'accorde tout autant sur l'importance de ces fonds en bibliothèque - notamment par leur capacité à refléter l'identité des structures depositaires - qu'à l'immense difficulté des professionnels à les définir ou les circonscrire.

Depuis la définition qu'en propose Yves Jocteur Montrozier en 1996 dans *Le Patrimoine*, paru aux éditions du Cercle de la Librairie sous la direction de Jean-Paul Oddos, jusqu'aux éléments proposés par Claire Haquet et Bernard Huchet dans *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque* paru aux Presses de l'Enssib en 2016, les problématiques semblent toujours être les mêmes que celles relevées par

Thierry Ermakoff lors des Rencontres Henri-Jean Martin de 2013 : la difficulté politique à circonscrire historiquement ou administrativement les limites d'un territoire se retrouve dans la difficulté à définir les frontières du fonds local et ainsi à construire une mémoire locale facilement appropriable par la population.

En effet, les fonds locaux sont élaborés pour des publics à l'attention desquels une représentation documentaire du territoire est proposée. Les usages, a posteriori, indiquent si cette représentation est validée, infirmée, tronquée. Plusieurs pistes s'offrent pour explorer ce rapport entre le territoire dessiné par les collections et le territoire rêvé des usagers.

En premier lieu, les modalités d'enrichissement des fonds locaux sont aussi intéressantes à observer. Le dépôt légal imprimeur, ainsi, pour la trentaine de bibliothèques concernées, contribue à façonner une image du territoire, moins par le processus de dépôt que par les opérations de classement, signalement, conservation, qui intègrent ces documents aux fonds locaux. En second lieu, l'offre numérique patrimoniale, généralement fondée sur la strate territoriale, la plus singulière des collections, contribue aussi à façonner une image du territoire: imaginé, schématisé, inattendu parfois. Les choix de corpus ne sont pas innocents et leur explicitation s'impose. À nouveau, les données d'usage peuvent révéler comment ces ressources sont sollicitées et comment le public explore le territoire à travers les documents mis à sa disposition.

Ajoutons à cela que la notion de local ne revêt pas les mêmes significations pour les différents acteurs de la chaîne du livre : si celle-ci peut être mise en avant par certaines bibliothèques, elle pourra s'estomper dans le catalogue d'une maison d'édition ou la surface d'une librairie, voire revêtir une acception péjorative pour un auteur.

Ainsi, ce colloque, dans sa dimension pluridisciplinaire, souhaite réinterroger la notion de collections et d'usages, de territoires et de lieux, tant dans leurs dimensions géographiques, politiques que sociologiques et historiques. Il souhaite apporter un éclairage nouveau sur la façon dont nous habitons nos territoires, dont nous les percevons, dont nous les documentons et dont nous constituons et préservons leur mémoire.

---

\*bibliothèques territoriales, universitaires, de musées, d'archives, associatives, etc.

## Domaines attendus

- Politiques publiques
- Géographie des territoires
- Identité et représentation, la construction du territoire par ses habitants
- Histoire du livre et des bibliothèques
- Constitution des collections
- Économie du livre (considérant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre)
- Circulation des idées et des savoirs (sociétés savantes, publications en série, contrefaçons, censure et liberté)

## Calendrier

- Publication : décembre 2023
- Date de réception des propositions : 30 avril 2024
- Sélection : mai-juin 2024
- Communication de la sélection : juin 2024
- Colloque : janvier 2025 (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - Villeurbanne)
- Publication des actes : fin 2025

## Modalités

Les propositions de communication comporteront :

- un résumé de la communication (entre 1 500 et 3 000 signes, espaces compris) ;
- un titre (même provisoire) ;
- un court CV.

Merci d'adresser vos propositions à Emmanuelle Royon, chargée de mission patrimoine, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture : [e.royon@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:e.royon@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org).

### Composition du comité scientifique

- Laurent Bonzon, directeur, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture
- Anne-Marie Boyer, conseillère livre et lecture, Drac Auvergne-Rhône-Alpes
- Cécile Davrieux-de Becdelièvre, directrice adjointe, en charge du patrimoine, Bibliothèque municipale de Lyon
- Arnaud Dhermy, chef de la mission de la coopération régionale, BnF
- Nicolas Douez, conseiller livre et lecture, Drac Auvergne-Rhône-Alpes
- Émilie Dreyfus, responsable des fonds patrimoniaux, Médiathèques de Chambéry, docteur en géographie, Paris 1
- Fabienne Henryot, maître de conférences, responsable du Master 2 PBD (Politique des bibliothèques et de la documentation), enseignante-chercheuse, Enssib
- Françoise Muller, conservatrice générale des bibliothèques, directrice de la Médiathèque Samuel Paty et de la Médiathèque de Lurcy-Lévis
- Wilfried Muller, chargé de mission recherche et coopération, ministère de la Culture
- Emmanuelle Royon, chargée de mission patrimoine, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture
- Guénaél Borg, responsable du fonds Auvergne de la Bibliothèque du patrimoine, Clermont Auvergne métropole
- Malcolm Walsby, professeur des universités, directeur de la recherche, Enssib

### Informations

Emmanuelle Royon, chargée de mission  
[e.royon@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:e.royon@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)  
04 72 00 00 34

Crédit iconographique : Benjamin, Roubaud (1811-1847). Lithographe. Panthéon charivarique, 1860-1880. Bibliothèque nationale de France/[gallica.bnf.fr](https://gallica.bnf.fr). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10507320d/>

---

Dernière édition : 21 nov. 2024 à 13:40  
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appele-a-communications-les-lieux-du-patrimoine-les-fonds-locaux-a-l-epreuve-du-territoire-colloque-2025>